



Formation en AROMATHÉRAPIE

BULLETIN D'INSCRIPTION 2022-2023

Formation pouvant être prise en charge
(Pôle Emploi, OPCO, AGEFICE, FIFPL, FAFCEA...)

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

E-mail :

Profession : Date de naissance :

École/Formation initiale :

PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION



Notre formation peut être prise en charge : nous vous aidons à constituer votre dossier de prise en charge financière auprès du fond de formation auprès duquel vous dépendez (Pôle Emploi, OPCO, AGEFICE, FIFPL, FAFCEA...). Nous vous accompagnons dans vos démarches jusqu'au remboursement de votre formation (programme, devis, convention de stage, feuille d'émargement, attestation de suivi de formation...).

MODULE(S) CHOISI(S)

Intitulé du module	Dates	Heures	Tarif en euros
Frais de dossier à la 1ère inscription (valable 1 an)			20 €
TOTAL			€

TARIFS 2022-2023

	Parcours COMPLET 11 modules (N°1 à 10 et SPE01 = 77H) + Examen (40€)	Module(s) À LA CARTE Module N°0 (1h30)	Module N°1 à 10 (7h /module)	Module(s) SPÉCIALITÉS SPE01 à SPE04 (7h /spécialité)
SANS prise en charge	1294 € + 20€ de frais de dossier	35€	120 € /module	120 € /spécialité
AVEC prise en charge	1860 €	-	205 € /module	205 € /spécialité



Formation en AROMATHÉRAPIE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation pouvant être prise en charge
(Pôle Emploi ou votre OPCO)

Bulletin d'inscription à retourner :

(cochez votre choix)

Adresse : Émilie GUERRE,
25 rue d'Arcal, 56 000 Vannes.

Mail : emilieguerre1@gmail.com

Options de règlement :

(cochez votre choix)

Chèque(s) : à envoyer à mon adresse mentionnée ci-dessus.

Virement(s) bancaire(s) : mon RIB vous sera transmis par mail.

Je m'inscris sur la base du tarif AVEC PRISE EN CHARGE :

Je fais une demande de financement.

Je joins un chèque d'arrhes de **85€** à l'ordre d'**ALLIANCE DÉVELOPPEMENT (33- Mérignac)**.



Les arrhes (85€) seront encaissés et ne seront pas remboursés si le participant :

- Se désiste alors que son dossier de financement a été initié.
- Ne renvoie pas à temps les documents nécessaires au montage de son dossier de financement.

Si mon OPCO :

- Ne couvre pas totalement le prix de la formation, je m'engage à payer la différence, minimum 7 jours avant le début de la formation.
- Ne prend pas en charge ma formation, je m'engage à payer la formation sur la base du tarif sans prise en charge, ou je choisis d'annuler mon inscription.

Je transmets au plus tôt :

- SIRET : NAF/APE :
- Mon OPCO (organisme collecteur si vous le connaissez) :
- J'envoie mon "Attestation de Contribution à la Formation Professionnelle"

Je m'inscris sur la base du tarif SANS PRISE EN CHARGE :

Je m'inscris à UN ou PLUSIEURS MODULES.

PAIEMENTS EN PLUSIEURS FOIS : nombre de chèque(s) ou de virement(s) correspondant au nombre de module(s) choisi(s).

Je règle par chèque(s) (à l'ordre de **Émilie GUERRE**) ou par virement(s) minimum 7 jours avant le début de chaque module.

Montant des chèques ou du virement mensuel : $(120€ \times \text{nb de module(s)} + 20€) / \text{nb de module(s)}$.

Je m'inscris à la formation **PARCOURS COMPLET** : (10 modules + SPE01) = 77h de cours + EXAMEN

PAIEMENTS EN PLUSIEURS FOIS : 10 chèques ou 10 virements automatisés.

Je règle en 10 fois, par chèques (à l'ordre de **Émilie GUERRE**) ou par virements automatisés minimum 7 jours avant le début de chaque module.

Montant des chèques ou du virement mensuel : $(1294€ + 20€) / 10 = 131,40€$